

**AGREGATIONS INTERNES ET CAERPA
MATERIELS CANDIDAT
SESSION 2024
SECTION DESIGN ET METIERS D'ARTS**

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
29/01/2024	9h à 13h	Épreuve de pédagogie de design et des métiers d'arts : épreuve écrite pouvant être accompagnée de documents visuels.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. - Croquis et schémas sont à exécuter avec le même stylo et la même encre. Feutres de couleur et calques sont proscrits.
30/01/2024	9h à 13h	Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'arts : épreuve écrite accompagnée d'un corpus de documents textuels et ou visuels.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit. - Croquis et schémas sont à exécuter avec le même stylo et la même encre. Feutres de couleur et calques sont proscrits.

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.